



# Activités minières 2000 Supplément

**Relevé annuel des dépenses d'exploration minière,  
de mise en valeur du gîte, d'aménagement du  
complexe minier, d'immobilisations et de réparations**

Date limite de réception:

Retournez le questionnaire avant le 16 mars 2001.

## FORMULAIRE AM9

Confidentiel une fois rempli

If you prefer this questionnaire in english,  
please check or call

### CORRIGER SI NÉCESSAIRE, L'INFORMATION PRÉ-IMPRIMÉE EN UTILISANT LES BOÎTES CORRESPONDANTES CI-DESSOUS

(écrire en majuscules ou dactylographier)

Activité - Lieu visé: \_\_\_\_\_

Personne à contacter par la poste: \_\_\_\_\_

Titre: \_\_\_\_\_

a/s de: \_\_\_\_\_

Raison sociale: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

(ZIP) Code postal:

Numéro de téléphone: (    ) -      Poste

Numéro de télécopieur: (    ) -

Nom commercial: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Type de propriété: \_\_\_\_\_  
(Voir directive A, dans le Guide)

Vous devez déclarer les dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2000.

**CONFIDENTIALITÉ**

"La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise (institution ou personne) sans que celle-ci en ait donnée l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi."

**LÉGALITÉ**

Cette déclaration est exigée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19 de la Loi instituant le Ministère des Ressources Naturelles et la loi visant l'exploration minière et/ou la statistique de chaque province. Les résultats du relevé sont donc communiqués aux organismes suivants et l'utilisation des données est régie par ces lois.

**RÉSERVÉ À STATISTIQUE CANADA**

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. Reçu	Vérif.	Corr.	A.

CE RELEVÉ ANNUEL EST ENTREPRIS CONJOINTEMENT PAR STATISTIQUE CANADA ET LES MINISTÈRES FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX MENTIONNÉS CI-APRÈS.

 Gouvernement du Nouveau-Brunswick Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles	 Government of Ontario Ministère du Développement du Nord et des Mines	 Gouvernement du Québec Ministère des Ressources naturelles	 Province de Colombie-Britannique Ministère des Mines et des Ressources Pétrolières
 Ressources Naturelles Canada	 Natural Resources Canada	 Terre-Neuve Ministère des Mines	 Newfoundland Department of Mines
 NOVASCOTIA Ressources Naturelles	 Manitoba Industry, Trade and Mines		

### POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE, VEUILLEZ VOUS REPORTER AU GUIDE

**1. ENTREPRISES EN PARTICIPATION \***:  
(Voir le Guide de déclaration, directives générales 2)

(a) Votre déclaration vise-t-elle une entreprise en participation?  
1  Oui      2  Non

(b) Si oui, votre déclaration vise-t-elle l'ensemble de l'entreprise?  
1  Oui      2  Non

(c) Donnez la liste des autres participants et leur degré de participation.

_____	_____	%
_____	_____	%
_____	_____	%

**2. CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE:**

(a) L'entreprise a-t-elle changé de propriétaire en 2000?  
1  Oui      2  Non

(b) Si l'entreprise a été vendue en 2000, indiquez le nom et l'adresse du propriétaire actuel

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

(c) Si l'entreprise a été achetée en 2000, indiquez le nom et l'adresse de l'ancien propriétaire

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

**3. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:**

(a) Principal genre d'opération minière visée par la déclaration \_\_\_\_\_

(b) Lieu visé par la déclaration \_\_\_\_\_

(c) La raison sociale de l'entreprise \_\_\_\_\_

## SECTION 1: DÉPENSES D'EXPLORATION, DE MISE EN VALEUR DU GÎTE ET D'AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE MINIER 2000

(DÉPENSES COURANTES ET EN CAPITAL) Indiquez tous les montants en dollars (\$) canadiens

DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE MISE EN VALEUR DU GÎTE - HORS D'UN SITE MINIER					
Zone minière et/ou terrain	Dépenses pour travaux physiques et levées sur le terrain	Locations à bail et autres dépenses foncières	Dépenses d'administration et frais généraux à la mine	Dépenses du siège social dans la province où l'exploration a lieu	Totaux
(1)	\$ (2)	\$ (3)	\$ (4)	\$ (5)	\$ (6)
1.1 .....					
.....					
.....					
.....					
1.2 TOTAUX	125	126	127	128	129 <b>CASE A</b>
DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE MISE EN VALEUR DU GÎTE - SUR UN SITE MINIER					
Zone minière et/ou terrain	Dépenses pour travaux physiques et levées sur le terrain	Locations à bail et autres dépenses foncières	Dépenses d'administration et frais généraux à la mine	Dépenses du siège social dans la province où l'exploration a lieu	Totaux
(1)	\$ (2)	\$ (3)	\$ (4)	\$ (5)	\$ (6)
1.3 .....					
.....					
.....					
1.4 TOTAUX	154	155	156	157	158 <b>CASE B</b>
AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE MINIER					
Zone minière et/ou terrain	Dépenses pour travaux physiques et levées sur le terrain	Locations à bail et autres dépenses foncières	Dépenses d'administration et frais généraux à la mine	Dépenses du siège social dans la province où l'exploration a lieu	Totaux
(1)	\$ (2)	\$ (3)	\$ (4)	\$ (5)	\$ (6)
1.5 .....					
.....					
.....					
1.6 TOTAUX	183	184	185	186	187 <b>CASE C</b>

**SECTION 2: DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET EN RÉPARATIONS\***

CODE D'IMMOBILISATIONS		DÉPENSES RÉELLES 2000				
Voir Guide de déclaration page 4		Immobilisations neuves y compris toutes celles importées (neuves et usagées)*	Achat d'immobilisations usagées au Canada*	Rénovation, réfection, remise à neuf, remise en état, restauration*	Total des dépenses en immobilisations* (somme des colonnes 2, 3 et 4)	
Colonne (1)		\$ (2)	\$ (3)	\$ (4)	\$ (5)	
2.1	Terrains/droits miniers*	188	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
2.2	Construction résidentielle*	189	190	191	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
2.3	<b>**Codes 1001 – 5999</b>	<b>CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE*</b>				
194		195	196	197	198	
201		202	203	204	205	
208		209	210	211	212	
215		216	217	218	219	
222		223	224	225	226	
229		230	231	232	233	
236		237	238	239	240	
243		244	245	246	247	
250		251	252	253	254	
257		258	259	260	261	
264		265	266	267	268	
271		272	273	274	275	
		<b>2.4 TOTAL CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE -</b> Le total de la case D doit évaluer le total de la SECTION D LIGNE 18.1.1 plus 18.1.1.1 colonne 8 du formulaire MIN-EX4R de Ressources Naturelles Canada.				<b>CASE D</b> → 278 ●
2.5	<b>**Codes 6001 – 8999</b>	<b>MACHINES ET MATÉRIEL*</b>				
398		399	400	401	402	
405		406	407	408	409	
412		413	414	415	416	
419		420	421	422	423	
426		427	428	429	430	
433		434	435	436	437	
440		441	442	443	444	
447		448	449	450	451	
454		455	456	457	458	
461		462	463	464	465	
468		469	470	471	472	
475		476	477	478	479	
482		483	484	485	486	
489		490	491	492	493	
496		497	498	499	500	
503		504	505	506	507	
510		511	512	513	514	
		<b>2.6 TOTAL MACHINES ET MATÉRIEL</b> Le total de la case E doit évaluer le total de la SECTION D LIGNE 18.1.2 plus 18.1.2.1 colonne 8 du formulaire MIN-EX4R de Ressources Naturelles Canada.				<b>CASE E</b> → 517 ●
2.7 DÉPENSES NON CAPITALISÉES POUR LA RÉPARATION ET L'ENTRETIEN* .....		Construction non résidentielle (1)		Machines et Matériel (2)		
		638 .00		639 .00		
		Les cases 638 et 639 doivent évaluer la LIGNE 18.2.1 et la LIGNE 18.2.2 colonne 8 du formulaire MIN-EX4R de Ressources Naturelles Canada.				
Si vous n'avez pu fournir une ventilation pour les colonnes 2, 3 et 4, et que la valeur indiquée dans la case D ou la case E est supérieure à zéro, veuillez donner des estimations en pourcentage ci-dessous.		Immobilisations Neuves (1)	Immobilisations Usagées (2)	Rénovations (3)		
2.8 Construction Non Résidentielle	640 %	641 %	642 %	100%		
2.9 Machines et Matériel	643 %	644 %	645 %	100%		
2.10 Quelles sommes engagées pour des constructions non résidentielles et autres ainsi que pour des machines, du matériel et des outils ont été imputées aux dépenses courantes au lieu d'être capitalisées au chapitre des immobilisations?		Construction non résidentielle		Machines et Matériel		
		684 .00		685 .00		
<b>** Si d'importantes dépenses sont déclarées pour d'autres groupes d'immobilisations (codes se terminant par 99), veuillez en donner une description à la page 6.</b>						

SECTION 4: DÉTAILS SUR LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS*			
	Construction non résidentielle		Machines et matériel
Si le pourcentage ou l'immobilisation est zéro pour une des questions, s'il vous plaît cochez la case appropriée <input checked="" type="checkbox"/>	%		%
4.1 Quel est le pourcentage de <b>versements d'intérêts capitalisés</b> inclus dans les valeurs indiquées à la case D et à la case E?	678	Zero <input type="checkbox"/>	679 Zero <input type="checkbox"/>
4.2 Quel est le pourcentage de la case D et de la Case E qui représente les dépenses en immobilisations au <b>titre d'actifs acquis et destinés à la location</b> ?	680	Zero <input type="checkbox"/>	681 Zero <input type="checkbox"/>
	\$		\$
4.3 Quel est le coût total de vos <b>travaux en cours</b> à la fin de l'année?*	676	Zero <input type="checkbox"/>	677 Zero <input type="checkbox"/>
4.4 Si vous capitalisez vos immobilisations louées selon les recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés, quelle est la valeur totale des actifs acquis par location?*	682	Zero <input type="checkbox"/>	683 Zéro <input type="checkbox"/>
4.5 Si, à la Section 2.5, vous avez déclaré des dépenses en immobilisations pour le groupe <b>6401-6499</b> (machines et matériel assistés par ordinateur), veuillez déclarer le <b>nombre de robots</b> ajoutés*			Unités 686 Zero <input type="checkbox"/>

SECTION 5: ANALYSE DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS		
	Construction non résidentielle % de la case D	Machines et matériel % de la case E
5.1 Capacité accrue/nouvelle mine	687	688
5.2 Remplacement et/ou modernisation	689	690
5.3 Dépollution	691	692
5.4 Amélioration du milieu de travail (santé, sécurité, etc.)	693	694
5.5 Réduction du coût de l'énergie	695	696
5.6 Autre (précisez les principales raisons)	697	698
	<b>100%</b>	<b>100%</b>

SECTION 6: CHANGEMENTS DES PLANS DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS		
	Construction non résidentielle Case D	Machines et matériel Case E
À partir des dépenses déclarées précédemment dans les Estimations provisoires pour 2000	Cochez la case appropriée	
6.1 Plans abandonnés (indéfiniment)	(701) <input type="checkbox"/>	(702) <input type="checkbox"/>
6.2 Plans reportés à une (des) année(s) ultérieure(s)	(705) <input type="checkbox"/>	(706) <input type="checkbox"/>
6.3 Réduction de l'envergure du (des) projet(s) planifié(s)	(709) <input type="checkbox"/>	(710) <input type="checkbox"/>
6.4 Augmentation de l'envergure du (des) projet(s) planifié(s)	(713) <input type="checkbox"/>	(714) <input type="checkbox"/>
6.5 Introduction d'un (de) projet(s) additionnel(s) dans les plans actuels	(717) <input type="checkbox"/>	(718) <input type="checkbox"/>
6.6 Projet(s) en avance par rapport au calendrier établi, ou terminé(s)	(721) <input type="checkbox"/>	(722) <input type="checkbox"/>
6.7 Projet(s) en retard par rapport au calendrier établi	(725) <input type="checkbox"/>	(726) <input type="checkbox"/>
6.8 Meilleure information ou procédures de déclarations révisées	(729) <input type="checkbox"/>	(730) <input type="checkbox"/>
6.9 Autre(s)	(733) <input type="checkbox"/>	(734) <input type="checkbox"/>

SECTION 7: ALINÉATION OU VENTE D'IMMOBILISATIONS*			
CODES D'IMMOBILISATIONS Voir Guide de déclaration, page 4	Prix de vente	Coûts d'immobilisations accumulées*	Âge
Colonne (1)	\$ (2)	\$ (3)	Années (4)
7.1 Terrains/droits miniers	735	861	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
7.2 Construction résidentielle	736	737	738
7.3	<b>**Codes 1001 – 8999 CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE / MACHINES ET MATÉRIEL</b>		
739	740	741	742
743	744	745	746
747	748	749	750
751	752	753	754
755	756	757	758
759	760	761	762
763	764	765	766
767	768	769	770
771	772	773	774
775	776	777	778
<b>7.4 TOTAUX CASE H →</b>	779	• 780	← <b>CASE I</b>

\*\* Si d'importantes dépenses sont déclarées pour d'autres groupes d'immobilisations (codes se terminant par 99), veuillez en donner une description à la page 6.

SECTION 8: RAISON DE L'ALIÉNATION OU DE LA VENTE D'IMMOBILISATIONS	
	% de l'aliénation ou vente Case H et I (1)
8.1 Fin de la durée d'utilisation prévue	881
8.2 Immobilisations endommagées ou détruites	882
8.3 Technologie dépassée	883
8.4 Consommation trop grande d'énergie	884
8.5 Immobilisations devenues inutiles (excédentaires)	885
8.6 Autre (précisez les principales raisons ci-dessous)	886
	<b>100%</b>

(1) Si des chiffres sont déclarés aux Cases H et I, fournir des pourcentages selon les renseignements déclarés à la Section 7, colonne 3 "Coûts d'immobilisations accumulées".

SECTION 9: UTILISATION DE LA CAPACITÉ	
9.1 En 2000, à quel pourcentage de la capacité, fonctionnait cette mine? .....	849 %
On définit la capacité comme la production maximum possible dans des conditions normales. En ce qui concerne ces dernières, veuillez suivre les pratiques d'exploitation de la compagnie en matière d'utilisation des installations de production, des heures supplémentaires, du travail en équipes, des congés etc. Si une de vos installations permet de substituer un produit à un autre, utiliser un ensemble de produits à la capacité qui se rapproche le plus de la composition de votre production de 2000.	
9.2 Si cette mine ne fonctionnait pas à sa pleine capacité en 2000, quelle en était la principale raison? (Cochez la case appropriée)	
insuffisance de commandes (850) <input type="checkbox"/>	fermeture temporaire de la mine (rénovation, bris d'équipement, etc.) (854) <input type="checkbox"/>
insuffisance de main d'oeuvre disponible (851) <input type="checkbox"/>	démarrage d'une nouvelle installation (855) <input type="checkbox"/>
manque de matières brutes ou de fournitures (852) <input type="checkbox"/>	surplus de stocks en main de produits finis (856) <input type="checkbox"/>
grève ou autre arrêt de travail (853) <input type="checkbox"/>	autres raisons - veuillez préciser _____ (857) <input type="checkbox"/>
9.3 Si cette mine fonctionnait à plus de 100% de sa capacité en 2000, quelle en était la principale raison? (Cochez la case appropriée)	
demande accrue pour les produits (858) <input type="checkbox"/>	autres raisons - veuillez préciser _____ (860) <input type="checkbox"/>
les stocks en main étaient insuffisants (859) <input type="checkbox"/>	
Nom de la personne responsable de rapporter l'utilisation de la capacité (si différent du nom sur la page 7) (écrire en majuscules ou dactylographier)	Numéro de téléphone
Combien de temps fut nécessaire pour compiler les données et remplir ce questionnaire?	098 h. 099 min.

SI DES DÉPENSES POUR D'AUTRES GROUPES D'IMMOBILISATIONS (CODES SE TERMINANT PAR 99) SONT DÉCLARÉES AUX SECTIONS 2 ET 7, VEUILLEZ EN DONNER UNE DESCRIPTION:

DÉPENSES RÉELLES 2000

Codes d'immobilisations	Description d'immobilisations	Codes d'immobilisations	Description d'immobilisations
9   9		9   9	
9   9		9   9	
9   9		9   9	
9   9		9   9	
9   9		9   9	

Pour information seulement

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**UTILISATION DES DONNÉES FOURNIES:**

Les données recueillies par les enquêtes sur les immobilisations et les réparations paraissent dans les publications "Investissements privés et publics au Canada – no 61-205 au catalogue" et "Dépenses en immobilisations par type d'actif – no 61-223 au catalogue". Ces publications permettent à des analystes d'évaluer les emplois directs ou indirects (achat de matériaux et de services) que peuvent créer les dépenses engagées pour de nouvelles immobilisations ou l'entretien de celles qui existent (capacité de production), et ce, pour chaque année, branche d'activité, province et territoire. La présentation des totaux publiés protège la confidentialité des données conformément à la Loi sur la statistique.

**ACCORDS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS:**

Afin d'éviter tout chevauchement d'enquêtes et de diminuer le fardeau de réponse, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements pour cette enquête:

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur la statistique*, avec les bureaux de la statistique de Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Statistique Canada adhère à l'entente en vertu de l'article 11 avec les bureaux provinciaux de la statistique qui ont des lois de la statistique semblables à la loi fédérale. Ces bureaux provinciaux ont l'autorité de recueillir cette information et ont les mêmes normes de confidentialité et de pénalités pour divulgation d'information confidentielle que la loi sur la statistique fédérale;

En vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique*, avec le "Newfoundland Department of Mines and Energy", le "Prince Edward Island Department of the Provincial Treasury", le Ministère des Ressources Naturelles de la Nouvelle-Écosse, le "Nova Scotia Department of Finance", le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Nouveau-Brunswick, le "Ontario Ministry of Northern Development and Mines", le "Manitoba Industry, Trade and Mines", le "Saskatchewan Department of Energy and Mines" (voir plus bas), le "Budget Planning and Economics Division of the Alberta Treasury", le "British Columbia Ministry of Employment and Investment", le "Northwest Territories Bureau of Statistics", le "Nunavut Bureau of Statistics", le "Yukon Bureau of Statistics" et Ressources Naturelles Canada. Les ententes avec ces agences exigent qu'elles gardent toute information confidentielle et qu'elles s'en servent seulement à des fins statistiques et de recherche. En vertu de l'article 12, les répondants peuvent s'opposer au partage de leurs renseignements avec ces agences en signifiant le refus par écrit au statisticien en chef du Canada et en envoyant la lettre de refus et le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe de retour ci-inclus.

En conformité avec l'entente en vertu de l'article 12 avec le "Saskatchewan Department of Energy and Mines", Statistique Canada recueille l'information pour elle-même en vertu de la *Loi sur la statistique* et pour le "Saskatchewan Department of Energy and Mines" conformément à "*The Mineral Resources Act (Saskatchewan)*". En ce cas, les répondants ne peuvent refuser de partager leur information puisque la partie à l'entente est autorisée par la loi à exiger les répondants à fournir l'information.

Nom de la personne responsable de la déclaration <i>(écrire en majuscules ou dactylographier)</i>	Poste officiel	Date de la déclaration				
		<table style="width:100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none; text-align: center;">jour</td> <td style="border: none; text-align: center;">mois</td> <td style="border: none; text-align: center;">année</td> </tr> <tr> <td style="border: none; text-align: center;"> _ </td> <td style="border: none; text-align: center;"> _ </td> <td style="border: none; text-align: center;"> _ _ </td> </tr> </table>	jour	mois	année	_
jour	mois	année				
_	_	_ _				
Adresse <i>(si elle est différente de l'adresse postale)</i>	Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur				
_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ - _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ - _ _ _ _ _				

MERCI POUR LES RENSEIGNEMENTS